



# FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 55 82 88 70  
E mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : [www.equipement.cgt.fr](http://www.equipement.cgt.fr)

## COMMUNIQUÉ

---

### **RCEA : l'Etat responsable de cette route nationale, coupable d'incurie budgétaire !**

Douze personnes ont perdu la vie dans un accident de la circulation le 25 mars sur la Route Centre-Europe Atlantique (RCEA) entre Moulins et Montbeugny dans l'Allier.

**La CGT demande depuis des années la mise en sécurité en 2x2 voies<sup>1</sup>** de la RCEA afin de répondre aux exigences de sécurité de cette route nationale (N79) empruntée par plus de 10 000 véhicules /jour. 40% d'entre eux sont des poids lourds qui circulent en flux continu, principalement en transit de l'Est européen vers la façade atlantique, Espagne ou Portugal. Ils sont la cause principale de l'insécurité routière. C'est dire l'urgence d'hier et d'aujourd'hui d'investir dans l'aménagement de cette route, comme il est aussi urgent de financer aujourd'hui **la nécessaire relance du fret ferroviaire sur le réseau des voies ferrées Centre Europe Atlantique (VFCEA)**, rendre les transports routiers plus sûrs et limiter les émissions de gaz à effets de serre en augmentant la part du fret transporté par le rail et la voie d'eau. Il s'agit de tirer des bénéfices durables dans les décennies à venir pour que les infrastructures existantes répondent aux besoins des usagers et contribuent à réussir la transition énergétique et écologique...

L'engagement de 250 millions d'€ de financement des voies ferroviaires visées au contrat de plan Etat/Région Bourgogne-Franche-Comté offre une autre réponse au « tout routier international » pour permettre le report modal de la route vers le rail.

Face à la croissance du trafic de transit européen et de l'accidentologie de cette RN, mais plus globalement compte tenu du réseau routier national non concédé qui se dégrade de plus en plus, **l'Etat ne peut se démettre de ses responsabilités** pour l'amélioration de son réseau comme de son exploitation.

Sous prétexte que les ressources publiques sont de plus en plus limitées du fait de la crise économique et des choix d'austérité budgétaire des politiques publiques, le Gouvernement multiplie les privatisations d'infrastructures, les transferts d'activités au privé par concession ou partenariats public-privés (PPP), conçus avant tout pour rendre rentable l'intervention des capitaux privés. Plus de 14,6 milliards d'€ ont été distribués aux actionnaires des sociétés concessionnaires d'autoroute depuis 2007, alors que l'Etat en est privé pour assurer le financement des infrastructures alternatives à la route.

---

<sup>1</sup> Aménagement permettant la réduction des chocs frontaux entre véhicules et des chocs latéraux habituellement observés, grâce aux équipements de sécurité apportés (glissières centrale et latérale) et aux mesures de limitation de vitesse adaptées aux caractéristiques de la voie.

**Pour la RCEA, le recours par l'Etat au projet de concession se poursuit**, malgré les oppositions conjuguées d'élus locaux, parlementaires, organisations syndicales de la CGT<sup>2</sup> et associations environnementales de citoyens pour dénoncer la mise en péage de cette route, exprimées notamment lors du débat public en 2010.

Plus globalement, l'Etat poursuit la privatisation des routes nationales concédées à travers le plan de « relance autoroutier 2016-2025 » que la CGT dénonce.

Oui, comme l'annonce le secrétaire d'Etat chargé des Transports, Alain Vidalies, à la suite de ce dramatique accident, il est nécessaire d'engager **un grand Plan d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA pour un haut niveau de sécurité des usagers**. Mais il faudra bien plus que les 100 millions d'€ en engagement de programme 2016.

Il faut rompre avec le choix dogmatique du Gouvernement de raboter les dépenses publiques, notamment celles des dotations des collectivités, qui tourne le dos à la recherche de nouvelles ressources de financement des infrastructures<sup>3</sup>. A commencer par l'abandon scandaleux de l'Ecotaxe PL pour faire payer le coût du transport aux chargeurs et donneurs d'ordre internationaux et mettre fin à la situation de « rente » des sociétés d'autoroute.

Et si demain un accident de car « Macron » devait entraîner des victimes, que dirait le gouvernement ? Qu'il n'y est pour rien ?

La Fédération nationale Équipement-Environnement CGT (FNEE-CGT), avec les Unions départementales CGT de l'Allier et de Saône-et-Loire, s'oppose à la mise en concession de la RCEA.

Pour la FNEE-CGT :

- ✓ La RCEA est un bien public (domaine public routier de l'Etat). Elle doit rester sous maîtrise publique, contrairement au projet du Gouvernement de vouloir la privatiser avec péages. Les contribuables ont financé des aménagements sur certains tronçons ! Globalement, il faut exiger un processus de « renationalisation » des sociétés concessionnaires pour sortir de la situation de « rente » des sociétés.
- ✓ L'accélération nécessaire de la mise en sécurité de la RCEA exige l'arrêt du rabotage des dépenses publiques et un autre choix que le passage en force du Gouvernement pour imposer le projet de concession de la RCEA.
- ✓ La RCEA comporte un important tronçon central gratuit de l'A20 à Montluçon. La traversée de l'Allier et de la Saône-et-Loire doit rester gratuite pour garantir à l'utilisateur un choix de route non payante. Où serait l'égalité de traitement des usagers avec le surcoût élevé des trajets domicile/travail, dû aux péages, pénalisant le pouvoir d'achat des familles déjà sérieusement impacté par la crise !
- ✓ Les personnels de la DIR Centre-Est assurent une mission de service public sur la RCEA. Sa privatisation serait une attaque directe contre des centaines d'emplois publics et des missions publiques entretien-exploitation, au bénéfice des sociétés privées.

Consultez le dossier complet contre le plan de relance autoroutier sur le site de la FNEE-CGT : <http://www.equipement.cgt.fr/spip.php?rubrique668>

Montreuil, le 29 mars 2016

---

<sup>2</sup> En 2010, la CGT a porté ses revendications dans le cadre du débat public sur la RCEA. Elles sont rassemblées dans [le Cahier d'acteur ci-joint](#). En 2013, [la CGT interpellait par un courrier](#) la ministre de l'écologie et de transports Delphine BATHO sur l'avenir de la RCEA. En 2014, [au travers d'une Pétition nationale « Scandale national : Non aux privatisations des routes ! »](#), la CGT interpellait les salariés, usagers, élus, associations d'usagers et environnementales et posait à nouveau l'urgence de mise à niveau de sécurité à 2x2 voies nécessaires pour les usagers.

<sup>3</sup> La CGT revendique la création d'un pôle financier public pour mobiliser l'argent des banques et de la BCE (voir dossier : financement des infrastructures de transports [du bulletin de l'UIT-CGT N° 85 de décembre 2015](#)).